

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 04-090421
Budget Principal – approbation du compte administratif 2020

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **25**

Absents : 01

Procurations : 03

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Joan DORO

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,



Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

**COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU NEUF AVRIL
DEUX MILLE VINGT ET UN**

L'an deux mille vingt et un le **NEUF AVRIL** à **QUATORZE HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame IGOUFE Sabine.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Sandra GRONDIN conseillère municipale - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Sophie ARZAL conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : AZOR Frédéric conseiller municipal à Jean Yves FAUSTIN - Victorien JUSTINE conseiller municipal à Sonia ALBUFFY - Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Sophie ARZAL

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM04-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Affaire 04-090421

Budget Principal – approbation du compte administratif 2020

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2020. Lors de la séance pendant laquelle le compte administratif de la commune est débattu, le conseil municipal élit un président de séance. Le Maire participe à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2020, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et permet ainsi de déterminer le résultat de l'exercice. L'excédent net global du budget principal avec les restes à réaliser de la section d'investissement pour l'exercice 2020 s'élève à 1 202 070,67 € calculé comme suit :

Libellé	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Section de fonctionnement	12 590 263,96	11 669 280,14	12 590 263,96	13 024 522,77	1 355 242,63
Taux de réalisation		92,68%		103,45%	
Section d'investissement	10 610 032,29	7 915 174,50	10 610 032,29	6 615 632,57	-1 299 541,93
Taux de réalisation		74,60%		62,35%	
Totaux	23 200 296,25	19 584 454,64	23 200 296,25	19 640 155,34	55 700,70
Restes à réaliser		2 276 607,33		3 422 977,30	1 146 369,97
				solde global	1 202 070,67

Informations financières –les principaux ratios M14 retraités (Direction Générale Finances Publiques – DGFIP) Population INSEE en 2020 Plaine des Palmistes = 6 659 habitants

	Valeurs communales	Moyenne nationale 2017 strate (5 000 - 10 000 hab)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 633,82	1216
Produits des impositions directes/population	313,82	368
Recettes réelles de fonctionnement/Population	1 695,43	1297
Encours de la dette/population	837,61	837
DGF/Population	133,29	208
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,32%	65%

I - Section de fonctionnement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulées à 11 669 280,14 € et les recettes à 13 024 522,77 € comme le tableau ci-dessous le détaille :

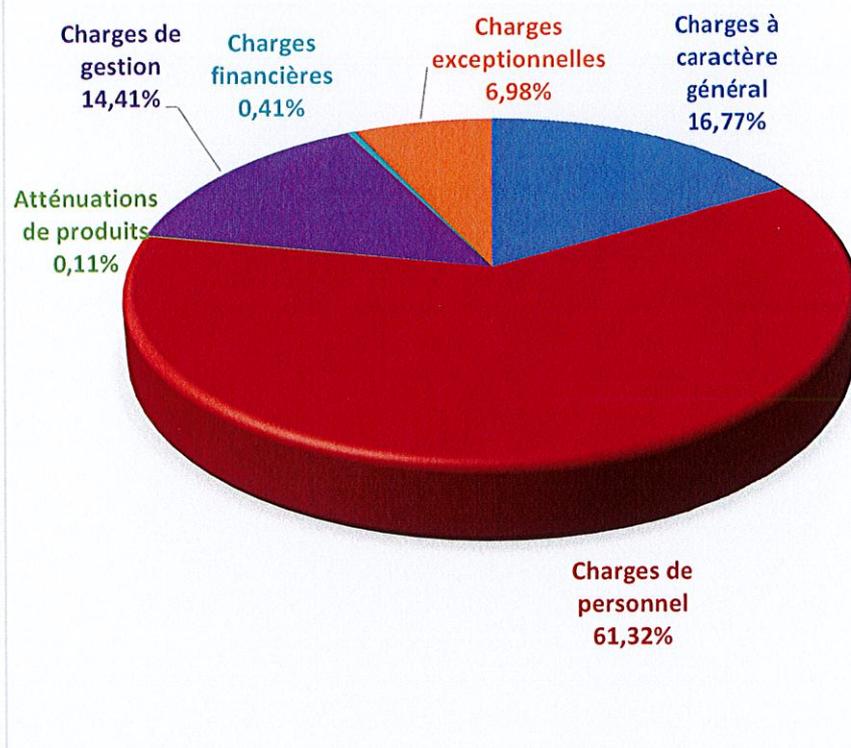
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2020	Chap	Libellé	CA 2020
011	Charges à caractère général	1 824 978,64	013	Atténuation de charges	104 766,79
012	Charges de personnel	6 671 237,47	70	Produits des services, du domaine et ventes	371 795,39
014	Atténuations de produits	11 586,00	73	Impôts et taxes	8 140 215,25
65	Charges de gestion	1 568 239,08	74	Dotations et participations	2 289 283,34
66	Charges financières	44 273,70	75	Autres produits de gestion courante	107 111,85
67	Charges exceptionnelles	759 282,19	77	Produits exceptionnels	276 695,12
042	Opérations d'ordre entre sections	789 683,06	042	Opérations d'ordre entre sections	114 579,07
			002	Excédent de fonctionnement reporté	1 620 075,96
TOTAL		11 669 280,14	TOTAL		13 024 522,77

Le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020 avec la reprise de l'excédent 2019 de 1 620 075,96 € s'élève à un montant de 1 355 242,63 €.

Détail des dépenses de fonctionnement :

- ↳ Les dépenses de personnel ont atteint en 2020 un montant total de 6 671 237,47 € contre 6 311 233,71 € en 2019. Elles ont augmenté d'un montant de 360 003,76 € soit +5,7% par rapport à l'exercice 2019. En valeur relative, les dépenses de personnel représentent près de 61,32 % du total des charges réelles de fonctionnement pour un coût par habitant de 1 001,84 € à comparer à la moyenne nationale de la strate de 535 €/habitant (source DGFIP strate des communes de 5 000-10 000 habitants 2017). Cette augmentation de masse salariale entre 2019 et 2020 s'explique notamment par l'attribution d'astreintes pour assurer la continuité du service public lors de la période de confinement.
- ↳ Les charges à caractère général (chap. 011) d'un montant de 1 824 978,64 € sont en baisse par rapport à l'exercice 2019 (- 13,63 %).
- ↳ Les charges de gestion courante d'un montant de 1 568 239,08 € ont diminué de 13,99 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement due à la baisse des subventions allouées aux associations, CCAS et Caisse des écoles.
- ↳ L'enveloppe consacrée aux subventions aux associations s'est élevée en 2020 à un montant de 377 241,00 € contre 408 823,08 € en 2019.

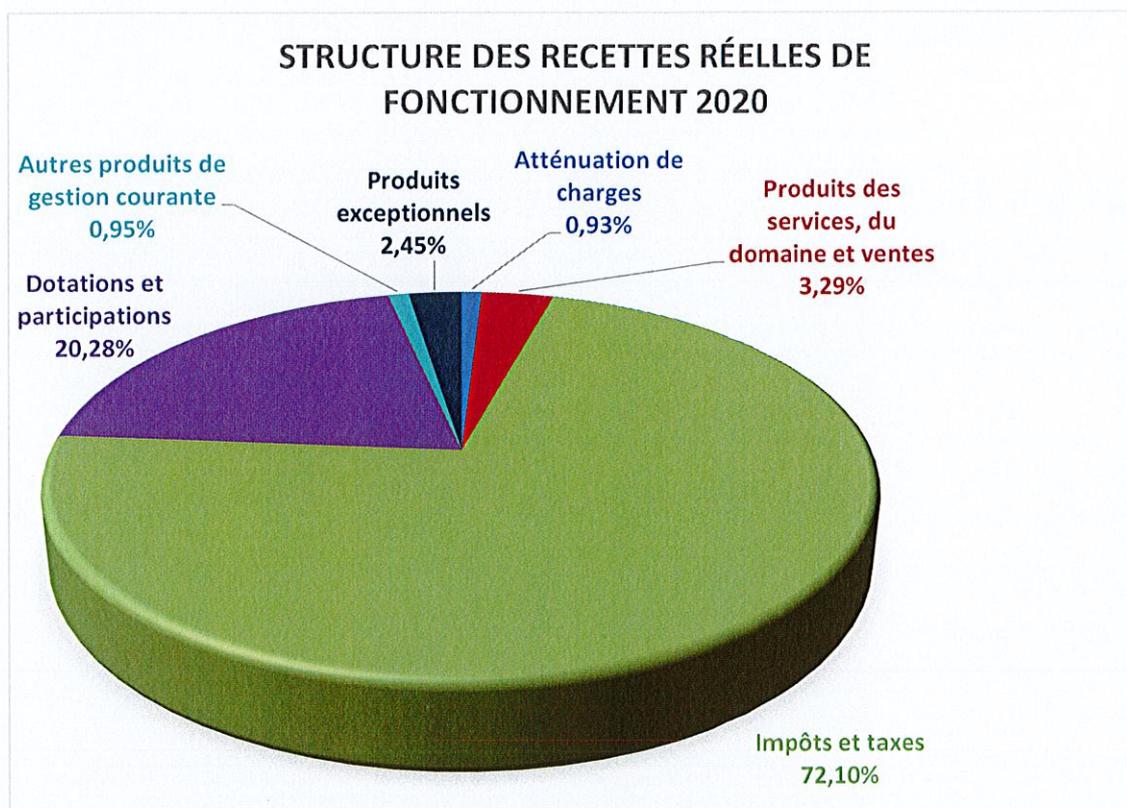
STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020



Détail des recettes de fonctionnement :

- ✎ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 4 856 168,20 € et représente 45,54 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ✎ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevée à un montant de 887 580 € contre 866 949 € en 2019, soit une hausse de 2,38 % par rapport à l'exercice 2019.
- ✎ La dotation à l'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM) s'est élevée en 2020 à un montant de 682 778 € contre 618 047 € en 2019, soit une hausse de 10,5 % par rapport à l'exercice 2019. Pour mémoire, la loi de finances pour 2020 avait acté un effort budgétaire de revalorisation de la dotation d'aménagement des communes d'outre-mer qui était largement sous-évaluée par rapport aux règles de répartition de droit commun applicables en métropole. Ce rattrapage sera réalisé sur une durée de 5 ans.
- ✎ Les impôts directs locaux ont représenté une somme de 2 089 725,73 € contre 2 013 311 € en 2019 soit une très légère hausse de 3,8 % par rapport à 2019 et pèsent plus de 19,6 % du total des recettes réelles de fonctionnement.

- ↳ La taxe sur les carburants s'est élevée à un montant de 797 882,35 € contre 890 940,26 € en 2019 (soit une baisse de 10,44 % par rapport à l'exercice 2019 compte tenu de la diminution des déplacements en 2020 du fait de la crise sanitaire)
- ↳ Le revenu des services, domaines et ventes s'est élevé à 372 496,62 € contre 432 283,66 € en 2019.



II - Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 7 915 174,50 € et les recettes à 6 615 632,57 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2020 avec l'intégration en dépense du solde d'exécution négatif reporté de 2019 s'élève ainsi à - 1 299 541,93 €.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 1 146 369,97€. Compte tenu de ce montant positif de restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2020 se chiffre à un montant cumulé de - 153 171,96 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2020	Chap	Libellé	CA 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 244,02	10	Dotations et fonds divers et réserves	1 147 928,15
16	Emprunts et dettes assimilées	378 759,48	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	699 259,72
20	Etudes	336 536,97	13	Subventions d'investissement	1 793 006,27
21	Acquisitions	1 080 667,60	16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
23	Immobilisations en cours	3 690 385,68	23	Immobilisations en cours	179 952,23
27	Créances sur des particuliers	311 749,68	040	Opérations d'ordre entre sections	789 683,06
040	Opérations d'ordre entre sections	114 579,07	041	Opérations patrimoniales	505 803,14
041	Opérations patrimoniales	505 803,14			
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	1 371 448,86			
TOTAL		7 915 174,50	TOTAL		6 615 632,57

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM04-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Détail des dépenses d'investissement :

↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations, d'opérations d'ordre liées aux intégrations de frais d'études et des travaux en régie. En 2020, elles se sont élevées à un montant de 5 613 393,39 € (contre 7 044 900 € en 2019), soit une baisse de 20,30 %. Ces dépenses représentent pour l'exercice 2020 un montant de plus de 856 € par habitant à comparer à la moyenne nationale de la strate de 273 €/habitant. (Source DGFIP 2020)

↳ Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2020 sont les suivantes :

- Les études et logiciels (chapitre 20) : 336 536,97 € dont les principales opérations se déclinent dans le tableau ci-après :

OPERATION	MONTANT EN €
ETUDES REVISION PLU	35 053,53 €
FRAIS ETUDES DIVERSES	14 748,18 €
ETUDES ABORDS RN3 DELAISSES	6 176,36 €
ETUDES AMENAGEMENT LIGNE 3500	2 525,88 €
ETUDES EQUIPEMENTS SPORTIFS	35 877,41 €
ETUDES CONSTRUCTIONS VESTIAIRE TERRAIN FOOT	2 181,19 €
ETUDES REHABILITATION SALLE ISABELLE BEGUE	705,25 €
ETUDES REHABILITATION ANCIENNES DECHARGES	7 348,44 €
ETUDES AIRE DE MANIFESTATION	54 073,23 €
ETUDES PROGRAMMATION 2EME VILLAGE	119 995,90 €
ETUDES PLATEAU VERT	9 813,83 €
ETUDES CREATION 2 CLASSES ECOLE ZULME PINOT	2 698,13 €
ETUDES JARDINS URBAINS	2 604,00 €
ETUDES VITRINE GOYAVIER	22 298,11 €
SCHEMA DIRECTEUR DES DEPLACEMENTS	760,94 €
ETUDES AMENAGEMENT ITINERAIRES CYCLABLES	1 736,00 €
AMENAGEMENT POLARITE 2EME VILLAGE	2 120,00 €
ACQUISITION LOGICIELS	15 820,59 €
TOTAL COMPTE 2031 ET 202 ET 2051	336 536,97 €

- Les travaux (chapitre 23) : 3 690 385,68 € dont principalement :

OPERATION	MONTANT EN €
CONSTRUCTIONS DIVERSES	6 812,72 €
REHABILITATION HOTEL DE VILLE	90 318,73 €
REHABILITATION SALLE ISABELLE BEGUE	176 961,12 €
CENTRE EXPRESSION ARTISTIQUES	531,65 €
REAMENAGEMENT CUISINE CENTRALE	63 380,28 €
REHABILITATION AIRE COUVERTE	37 945,71 €
AMENAGEMENT SALLE FUNERAIRE	78 076,09 €
REMPACEMENT TOITURE MAIRIE	17 002,97 €
CREATION 2 CLASSES ECOLE ZULME PINOT	68 754,14 €
CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE	429 192,71 €
LOCAL A VOCATION ECONOMIQUE	145 232,82 €
REHABILITATION DU CALE	166 384,44 €
AMENAGEMENT 3 STRUCTURES MODULAIRES	16 058,00 €
AMENAGEMENT PASSERELLES MAIRIE	75 092,85 €
TRAVAUX DE REPRISE RESEAUX ELECTRIQUES	76 810,41 €
TRAVAUX DE REFECTION ECOLE LES MYOSOTIS	23 314,48 €
TRAVAUX ISOLATION SALLE DE MOTRICITE MYOSOTIS	22 806,70 €
AMENAGEMENT DES COMBLES	92 930,41 €

EQUIPEMENTS SPORTIFS CENTRE VILLE	110 802,98 €
REHABILITATION ANCIENNES DECHARGES	124 028,14 €
TRAVAUX RUE MARC HENRI PINOT	212 245,70 €
CONSTRUCTION PONT CADRE RUE DES ARUMS	14 431,18 €
TRAVAUX COMPENSATOIRES	58 115,09 €
TRAVAUX ANTENNE 4 LIGNE 3500	330 684,01 €
REFECTION VOIRIE DUREAU 2EME PARTIE	441 054,56 €
BOUCLAGE VERVEINES RN3	71 912,71 €
RUE DUREAU TRANCHE 1	214 338,50 €
TRAVAUX EXTENSION DUREAU	14 810,25 €
AMENGT RUE DE LA BUTTE	238 507,07 €
TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES	100 701,00 €
DISPOSITIF ANTI PIGEON ECOLES	24 846,50 €
ETUDES PISCINE	67 328,56 €
AMENAGEMENT ITINERAIRES CYCLABLES	14 467,06 €

Les acquisitions (chapitre 21) : 1 080 667,60 € dont principalement :

- Terrains : 696 381,12€
- Véhicules : 90 284,86 €
- Matériel de bureau et matériel informatique : 44 422,83 €
- Mobilier : 107 099,26 €
- Autres matériels : 130 751,53 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM04-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Détail des principaux postes de recettes d'investissement :

- ↳ Les recettes d'investissement concernent essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 1 793 006,27 €
- ↳ Le FCTVA s'est élevé à 935 463,01 €
- ↳ Un emprunt d'un montant de 1 500 000 € a été contracté avec l'Agence Française de Développement.
- ↳ Le F.R.D.E (fonds régional pour le développement et l'emploi) a été encaissé pour un montant de 90 380,65 €
- ↳ Les taxes d'aménagement s'élèvent en 2020 à 122 084,69 €

Les indicateurs financiers- soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et en rajoutant le solde des restes à réaliser, il ressort que le fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2020 (le solde global) s'établit à 1 202 070,67 € contre 332 843,65 € en 2019.

Les soldes d'épargne :

En 2020, le calcul des soldes d'épargne doit faire l'objet d'un retraitement spécifique compte tenu du reversement exceptionnel de l'excédent du budget de l'eau à la CIREST pour un montant de 664 954,70 €. Pour permettre l'analyse et les comparaisons, il est ainsi nécessaire de ne pas tenir compte de cette charge exceptionnelle et non récurrente dans le calcul des indicateurs.

L'épargne brute qui est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement **retraitées**, s'établit en 2020 à 1 030 950,92 € contre 742 167,22 € en 2019.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements futurs et est calculée à partir de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle s'établit pour 2020 à 652 192,18 € contre 364 085 € en 2019.

Evolution de l'épargne nette depuis 2016

	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Epargne nette</u>	1 127 528	1 200 643	268 405	364 085	652 192

Endettement : L'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2020 s'élevait à 5 577 550 € contre 4 456 409,29 € au 31 décembre 2019. L'encours de cette dette par habitant est de 838 € /hab.

S'agissant du résultat net global consolidé (budget principal + budgets annexes), celui-ci est excédentaire de 1 210 050,02 € et s'établit comme suit :

Nature du budget	Résultats bruts	Solde des Restes à Réaliser	Résultats nets
Budget Principal	55 700,70	1 146 369,97	1 202 070,67
Budget annexe Pompes Funèbres	7 979,35	-	7 979,35
Budget annexe du Lotissement Petite Plaine	-	-	-
Résultats consolidés	63 680,05	1 146 369,97	1 210 050,02

En conclusion, les caractéristiques principales se dégageant de la gestion 2020 pour le budget principal peuvent se résumer par les points suivants :

- ↳ des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de 4,94 % par rapport à 2019 (qui intègrent cependant un reversement exceptionnel de l'excédent du budget de l'eau à la CIREST pour un montant de 664 954,70 €)
- ↳ des recettes réelles de fonctionnement 2020 en légère hausse de 1,62 % par rapport à 2019.
- ↳ des dépenses d'équipement en forte baisse (20,3%) par rapport à 2019, essentiellement due à la crise sanitaire.
- ↳ une évolution favorable des ratios d'épargne et notamment de l'épargne nette (le ratio le plus significatif). Cela s'explique par une légère progression des recettes conjuguée à une diminution des dépenses réelles de fonctionnement (après retraitement du reversement exceptionnel de 664 954,70 € à la CIREST).
- ↳ un endettement qui reste maîtrisé : le ratio d'endettement de la Commune est inférieur aux communes de même catégorie démographique du département.

Pour le vote de ce compte administratif 2020 par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

Le maire ne prenant pas part au vote.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, et 7 **abstentions** (Sophie ARZAL conseillère municipale, Mélissa MOGALIA conseillère municipale, Yannick BOYER conseiller municipal, Sylvie LEGER conseillère municipale, Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal, Joëlle DELATRE conseillère municipale, Jean-Yves VACHER conseiller municipal),

VALIDE les termes du présent rapport,

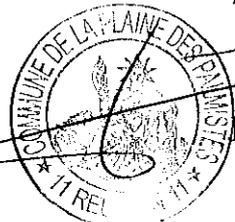
APPROUVE le compte administratif 2020 du budget principal de la Ville, présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres,

AUTORISE le maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,


Johnny PAYET

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 25
 Nombre de suffrages exprimés 27
 VOTES : Pour 20
 Contre
 Abstentions 7

Date de convocation :

Présenté par le Maire.....(1),A Plaine des Palmistes le 09/04/2021Le Maire.....(1),Délibéré par le conseil Municipal.....(2), réunion en session ordinaireA Plaine des Palmistes le 09/04/2021Les membres du conseil municipal.....(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.